

Reflet



Bulletin Communal de
Waldighoffen



2016- N°1

Infos citoyennes et diverses



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales
 Pour pouvoir voter à Waldighoffen en 2017 vous devez demander votre inscription **avant le 31 décembre 2016, à 12h.**

Afin de pouvoir participer aux scrutins en 2017 dans votre village de résidence, vous devez être inscrits sur les listes électorales.
 Une démarche qui n'est pas automatique.

Il existe maintenant 2 façons de s'inscrire sur les listes électorales :

- En se rendant à l'accueil de la Mairie de Waldighoffen aux heures d'ouverture muni de sa carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité, par exemple).

OU

- En se connectant sur www.mon.service-public.fr et en complétant le formulaire en ligne

DÉCLARATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, législation de signatures, certificat de vie, caisse d'allocations familiales....

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrits auprès du secrétariat de mairie.
 Il est donc important que vous signaliez votre arrivée ou votre départ dans la commune.

Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...) De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Le Mot du Maire



**Chères Waldighoffenoises,
 Chers Waldighoffenois,**

Nous voici maintenant à l'aube de l'été.
 Notre commune retrouve ses couleurs fleuries et ses allures de village paisible.

Sur le plan local, de grands bouleversements se sont opérés. Le Conseil Général est devenu le Conseil Départemental et la nouvelle grande Région, Grand Est, a vu le jour au 1^{er} janvier 2016.

Toutes ces transformations, en lien direct, avec notre vie quotidienne, se sont effectuées sur fonds de baisse de dotations, réduisant par là même, les finances de notre commune. Pendant ce temps, l'Etat, sans baisser sa masse de fonctionnement (ou si peu) se désengage des attributions qui lui étaient confiées, droit des sols (instructions des autorisations d'urbanisme,...), protection des citoyens. Cela a évidemment des conséquences. Les collectivités représentent 75 % de l'investissement public, 4 % de l'endettement ; de nombreux maires hésiteront à investir au long terme par des emprunts à cause de l'absence de visibilité fiscale. L'Etat subventionne moins, il y a moins de dotations, notre commune a perdu un montant de 27 014 euros en 2016. De plus, l'Etat ponctionne davantage les collectivités via la taxe de péréquation dont les élus locaux dénoncent l'opacité. Notre marge de manœuvre se réduit de plus en plus, c'est ainsi que le Conseil municipal a été contraint de voter une hausse de 4,1 % des taxes locales.

Notre avenir se jouera également avec l'intercommunalité. Le choix du gouvernement impose, à dater du 1^{er} janvier 2017, des Communautés de Communes ayant une population minimum de 15 000 habitants. Notre Communauté de communes Ill et Gersbach fusionnera avec les Communautés de Communes du secteur d'Illfurth, d'Altkirch, de la vallée de Hundsbach et du Jura alsacien. Notre regard sur le futur s'en trouve modifié.

Ces 6 derniers mois auront permis de produire et de lancer des réalisations et des projets.

La première édition de la journée citoyenne du 21 mai 2016 a obtenu un franc succès avec 110 participants. Je les remercie vivement pour leur contribution à rendre notre village plus accueillant.

Les travaux de la structure d'accueil périscolaire débuteront en octobre.

Une maison de services au public, adjointe au bureau de poste, permettra d'une part de faire perdurer notre bureau, d'autre part de vous proposer une gamme élargie de services (Pôle emploi, CAF, CPAM, GRDF) pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches personnelles. Les travaux d'aménagement intérieur seront entièrement pris en charge par La Poste. L'accessibilité du local aux personnes à mobilité réduite est obligatoire, ces travaux sont à la charge du propriétaire, à savoir la commune. Un dossier de faisabilité pour ces travaux conséquents a permis, au titre du fonds de soutien public local, de bénéficier de l'intégralité du financement, soit 54 000 euros H.T.

L'étude pour l'extension du cimetière propose des esquisses et des schémas d'aménagement permettant de démarrer les travaux dès l'automne.

Les travaux de pose d'un câble souterrain de 63 000 volts reliant Kembs à Waldighoffen et les travaux d'assainissement dans les rues des Vergers et de l'Ill sont en cours.

Dimanche 5 juin ont été inaugurées les 7 œuvres d'art du parcours Art et Nature du Sundgau dans le cadre de Stuwa. L'histoire textile de l'industrie Lang de Waldighoffen a inspiré à l'artiste Julie Navarro l'œuvre d'art « Papillon » du nom de la coiffe alsacienne.

Une étude d'opportunité et de faisabilité des lignes de cars express entre le Sundgau et l'agglomération de Saint-Louis-Bâle est en cours. Cette étude portée par le conseil départemental du Haut-Rhin est cofinancée avec le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières ainsi que le Pays du Sundgau. Ce projet permettrait un transport collectif attractif, performant en temps de parcours, des itinéraires directs et des arrêts limités. Parmi les trois axes proposés, l'axe Altkirch-Waldighoffen-Saint-Louis est l'axe préférentiel.

La fin de l'année scolaire a sonné, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

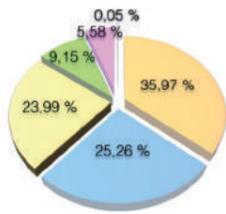
Bien cordialement.
 Votre Maire
 Jean-Claude SCHIELIN

SOMMAIRE



3

COMPTES-RENDUS



15

BUDGET PRIMITIF



18

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE



22

LIGUE CONTRE LE CANCER



24

ÉVÈNEMENTS AU FIL DES JOURS



30

STUWA 2016



32

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



34

ÉTAT CIVIL



35

LES JUBILAIRES



40

LA VIE À L'ÉCOLE



39

LA CONSTRUCTION DU PÉRISCOLAIRE



40

CERCLE D'HISTOIRE



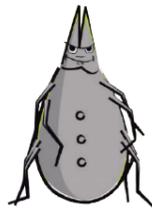
41

OPERATION TRANQUILLITE



43

CANICULE



44

LA TIQUE EN QUESTIONS



45

DÉPLACEMENT DE LA TOUR EIFFEL

Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN



- Du 1^{er} décembre 2015 au 18 mai 2016 -

NOTE: les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.

Seule figure ci-après la synthèse des comptes-rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

En présence des 17 élus municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie.

Absents excusés : POLZOT François (procuration à MUNCH Patrick), ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric).

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2015

2) SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés SE PRONONCE CONTRE la proposition ainsi faite par M. le Préfet du Haut-Rhin, à savoir un découpage intercommunal du Sundgau basé sur le regroupement des Communautés de communes du secteur d'Illfurth, d'Altkirch, de la vallée de Hundsbach, d'Ill et Gersbach, du Jura Alsacien et de la Largue et le maintien de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace (schéma 6 + 1).

Et DEMANDE à M. le Préfet d'adopter un nouveau schéma basé sur la fusion des Communautés de communes du secteur d'Illfurth, d'Altkirch, de la vallée de Hundsbach et d'Ill et Gersbach (schéma 4+3), en exposant les arguments suivants :

- La cohérence spatiale (36 392 habitants – 40 communes),
- La cohérence des compétences exercées,
- Une forte volonté politique émanant du conseil en faveur de cette fusion,
- Les modes de fonctionnement similaires (interne et qualité des services rendus),
- Le maintien de la proximité avec les habitants,
- La capacité pour cette nouvelle structure d'être opérationnelle rapidement, compte tenu des compétences exercées, mais également des habitudes de coopération entre communautés,
- La gouvernance de la structure, qui comprendra entre 60 et 68 élus, soit une assemblée qui reste encore à taille humaine, permettant à chaque commune de s'exprimer, de débattre et d'échanger en toute sérénité,
- L'atteinte d'une taille critique, susceptible de générer des économies d'échelle et des démarches de mutualisation, au bénéfice des habitants et de la qualité des services rendus.

Synthèse des comptes rendus

3) PÉRISCOLAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL ET GERSBACH

Deux communes sont candidates pour accueillir cette nouvelle structure : Steinsoultz et Waldighoffen. Le Maire présente le projet de la structure proposée par Waldighoffen dans le prolongement de la cour de l'école élémentaire : surface d'environ 500 m² sur deux étages ; aire extérieure clôturée d'environ 600 m². 53% des enfants fréquentant les lieux d'accueil actuels proviennent de l'école de Waldighoffen. La CCIG projette de créer des annexes à Ruederbach, Muespach et Durmenach, notamment pour la cantine de midi.

Le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 1 abstention) des membres présents ou représentés, AUTORISE M. le Maire à présenter le projet de construction d'un péricolaire à Waldighoffen à la Communauté de Communes Ill et Gersbach.

4) AIRE DE JEUX : SUBVENTION

Compte tenu du nouveau projet de péricolaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :
APPROUVE la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une aire de jeux près de la rue de l'III
APPROUVE la réalisation d'un relevé topographique.
RENONCE à la subvention demandée précédemment dans le cadre du plan d'intérêt local.

5) DEMANDE DE SUBVENTION : AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHÂTEAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés APPROUVE la réalisation de l'aménagement de la rue du Château et de réfection du pont de l'III et SOLLICITERA une subvention départementale après le chiffrage du coût de l'opération.

6) EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE : JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Dans cette ancienne affaire, le Tribunal Administratif a condamné les sociétés SOMAH, ARCADIS, et CARREDIS ainsi que la maîtrise d'œuvre à indemniser la commune pour un montant de 192.475,34.-€ au total.
Un appel est possible jusqu'au 4 janvier 2016.

7) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE : RENONCIATIONS AU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

8) CONVENTION RELATIVE À L'OPÉRATION D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX D'ORANGE DANS LA RUE BELLEVUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le Maire à signer avec Orange la convention pour l'effacement des réseaux aériens existants, propriété d'Orange, situés dans la rue Bellevue, et leur implantation en souterrain.

Les coûts sont les suivants :

Prestations en ingénierie et câblage réalisées par Orange : 4.809,00.-€ HT

Indemnité forfaitaire pour les frais de gestion d'Orange : 1.200.-€ HT

9) CONVENTION RELATIVE À L'OPÉRATION D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX D'ORANGE DANS LA RUE DU VIGNOLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le Maire à signer avec Orange la convention d'enfouissement des réseaux aériens existants, propriété d'Orange, situés dans la rue du Vignoble, et leur implantation en souterrain en même temps que l'enfouissement du réseau de basse tension.

Les coûts sont les suivants :

Ingénierie, prestations d'étude et travaux de câblage : dépense totale de 5.922,20.-€ HT de prestations réalisées par Orange et facturées à la Commune.

Matériel : 1 870,40 € HT.

Indemnité forfaitaire pour les frais de gestion d'Orange : 1 200.-€ HT

10) DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE-COLLÈGE DES MISSIONS DE BLOTZHEIM

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés (11 pour, 8 contre), DECIDE l'attribution d'une subvention à l'Ecole-Collège des Missions de 50.- € pour chacun des 3 élèves de 4ème domiciliés à Waldighoffen participant à la classe de découverte en Belgique à « l'Euro Space Center », du 03 février au 05 février 2016.

11) DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE DE WALDIGHOFFEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'école de Waldighoffen de 10,40.-€ par nuitée et par élève domicilié à Waldighoffen (48 élèves concernés) participant à la classe de découverte au Centre AEP « Ile aux enfants » à La Bourboule, en Auvergne qui aura lieu du 06 juin au 10 juin 2015.

12) DIVERS

Décisions modificatives

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'opérations comptables faites à la demande du Comptable du Trésor, à savoir : réaliser des opérations d'ordre pour modifier les imputations comptables des études réalisées au 4 – 6 et 8 rue de la République par la Société ECARD. Il s'agissait de la réalisation de diagnostics généraux sur l'état des bâtiments.

- En raison de plusieurs arrêts maladie, des contractuels doivent être embauchés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'abonder les articles budgétaires correspondants.

Informations

- **Vente à la SAS Way** : le Maire donne lecture d'un courrier de la SAS Way informant que la liquidation de la société Schwob n'impacte en aucune façon le projet de création du pôle médical.

- **Marché de Noël** : ce marché fut une réussite. Le Maire remercie Eric WALCH et Julie SCHLEGEL pour la bonne organisation de cet événement.

- **Repas de Noël des retraités** : le Maire remercie Françoise JERMANN, les conseillers municipaux et les ouvriers communaux pour leur participation à cette fête.

- **Visibilité** : Béatrice EGLIN informe l'assemblée d'un problème de visibilité au carrefour rue des Etangs – rue de Ferrette et demande qu'il y soit remédié.

- **Chiens errants** : Béatrice EGLIN fait remarquer que de nombreux chiens errent, notamment le soir. Le Maire indique que la Brigade verte sera informée. La commission cadre de vie va réfléchir à la sensibilisation des habitants.

- **Rue des Barons d'Eptingen** : Karine RUETSCH demande qu'une étude soit réalisée pour permettre le ralentissement de la circulation dans la rue des Barons d'Eptingen.

Fin des tarifs réglementés de vente d'électricité : Fabien DIETSCHY demande si des modifications sont intervenues suite à la disparition du tarif jaune. M. le Maire répond qu'un nouveau contrat a été conclu chez le même opérateur que précédemment.

- **ACAW** : Fabien DIETSCHY informe que l'ACAW reconduit l'opération commerciale de Noël.

- **Illuminations de Noël** : les nouvelles illuminations sont en place.

- **Berges de l'III** : Karine RUETSCH se renseigne sur l'avancement du projet des travaux de remise en état des berges de l'III. Patrick RIEGERT répond que le Préfet a autorisé le Syndicat mixte de l'III à réaliser les travaux. Cependant, le Syndicat a observé que le cours de l'III a été modifié il y a plusieurs années, et propose de reprendre le lit de l'ancien cours d'eau. La commune n'a pas la maîtrise foncière de ces terrains et étudie la possibilité de les acquérir. Dans le cas contraire, les travaux projetés initialement seront réalisés.

- **Gerplan** : Martine BILGER informe l'assemblée des actions projetées par le Gerplan (compétences communautaire) : ramassage de pneus, création d'un bassin de rétention à Muespach le Haut et Waldighoffen, réfection d'un fossé à Waldighoffen.

SÉANCE DU 21 MARS 2016

En présence des 16 élus municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, ROYER Frédéric, RUETSCH Karine, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien,
Absent sans excuse : MARY Etienne
Absents excusés : GISSINGER Marie, POLZOT François (procuration à MUNCH Patrick).

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

2) OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : TRAVAUX SYLVICOLES DANS LA FORÊT COMMUNALE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve les travaux sylvicoles proposés par l'ONF en 2016 pour un montant prévisionnel de 1.210.- € HT.

3) DEMANDE D'AVIS POUR MISE EN VENTE CONCERNANT L'EHPAD « RÉSIDENCE HEIMELIG » AU PROFIT DE L'ARMÉE DU SALUT

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité des membres présents et représentés un avis favorable au projet de vente de l'EHPAD « Résidence Heimelig » par Habitats de Haute-Alsace au profit de la fondation de l'Armée du Salut.

4) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE : RENONCIATIONS AU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

5) CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents et représentés, la création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe, à temps complet avec effet au 1^{er} mai 2016 pour assurer la gestion de la médiathèque communale Nathan Katz.

6) CRÉATION D'UN POSTE DE CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de créer à compter du 1^{er} avril 2016 un emploi permanent d'administrateur du site internet communal et des travaux de communication pour une durée de 35 h / semaine et une durée d'un an (3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse pour 6 ans maximum).

7) VENTES DE TERRAINS

a) aux conjoints EGGENSPIELER

En vue de permettre l'alignement au niveau du 35 rue de Willer, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le déclassement d'une portion de la rue de Willer, cadastrée Section 1 n° 579 avec 10 m² et Section 1 n° 580 avec 61 m².

Ces parcelles seront reclassées dans le domaine privé de la Commune puis cédées aux conjoints EGGENSPIELER d'une part pour celle Section n° 579 et à Fanny GROELL et Jean-François RUEHER d'autre part pour celle Section 1 n° 580 au prix de 5.932.- € l'are.

b) à Anthony ORIEZ

Afin de permettre un alignement dans l'angle rue de Willer / rue des Lilas, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la cession à Anthony ORIEZ d'une parcelle de 46 m² environ formant un talus au prix évalué par France Domaines de 7.000.- €.

8) INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES TERRAINS DE L'IMPASSE DES CIGALES

La rétrocession à l'euro symbolique par Bernard GISSINGER à la Commune des réseaux et de la voirie de l'impasse des Cigales, lesquels sont conformes aux prescriptions et équipés, est approuvée par le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés.

9) ACQUISITION DE PARCELLES DE LA ZONE DES CHALETS

Le mandataire judiciaire chargé de la liquidation de la SARL CBM avait approuvé l'offre d'achat de la Commune pour six parcelles de la « zone des chalets » pour respectivement 1.- € symbolique et 3.000.- €. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, cette acquisition et le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces s'y rapportant.

10) PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT VOTE DU BUDGET 2016

Préalablement au vote du budget primitif 2016 et conformément aux exigences légales, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2016 dans la limite des crédits inscrits au budget N-1.

11) CIADE : RISTOURNES DE COTISATIONS (MULTIRISQUES 2014, MULTIRISQUES SUITE À LA VENTE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX)

12) REX-ROTARY : ACCEPTATION D'UN CHÈQUE

Suite à l'acquisition en leasing auprès de la société REX-ROTARY de nouveaux photocopieurs pour les écoles, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la participation de 1.150.- € du nouveau prestataire pour le coût de location restant à payer par la Commune pour les anciens photocopieurs.

13) REMBOURSEMENT D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le remboursement de Nathalie RIBAUD à la Commune de 1.246,84.-€ au titre d'indemnités journalières versées par erreur par la CPAM.

14) TRAVAUX RUE DU CHÂTEAU : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Château et de réfection et sécurisation du pont sur l'III pour un coût total de 146.302,63 € TTC (dont 74.770.- € HT au titre de la réfection du pont) et sollicite une demande de subvention auprès du Conseil Régional à hauteur de 40%.

15) VÉRIFICATION DES POTEAUX D'INCENDIE : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL & GERSBACH

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation et la participation au contrôle des poteaux d'incendie et le nettoyage des tabourets siphons organisés par la CCIG.

16) TRANSFERT DU SIÈGE DU SIAC DE LA MAIRIE DE HENFLINGEN À LA MAIRIE DE HIRSINGUE

Suite au départ en retraite du personnel administratif de la Commune de Henflingen, en charge de la gestion administrative et financière du SIAC (syndicat intercommunal pour les affaires culturelles du collège de Hirsingue) et son remplacement par un adjoint administratif de la commune de Hirsingue, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents et représentés au transfert du siège du SIAC de la Mairie de Henflingen à celle de Hirsingue.

Synthèse des comptes rendus

17) JOURNÉE CITOYENNE

Anne WUNENBURGER présente les grandes lignes de la journée citoyenne du samedi 21 mai 2016 de 8 h à 13 h.

18) STUWA

Eric WALCH présente l'avancement du projet du parcours d'art « Stuwa », dont l'inauguration aura lieu le 5 juin 2016 à 11 h.

19) PROJET PÉRISCOLAIRE

Patrick RIEGERT présente l'esquisse des plans des façades du futur périscolaire implanté rue des Ecoles.

20) RÉVISION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT-RHIN ET ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Compte tenu des évolutions législatives et réglementaires, le Conseil Municipal émet à l'unanimité des membres présents et représentés un avis favorable à ces nouveaux statuts révisés du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité des membres présents et représentés un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

21) DEMANDE DE SUBVENTION POUR DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le renouvellement du parc informatique de l'école est devenu nécessaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'acquisition de matériel informatique pour l'école (deux serveurs, neuf ordinateurs portables, un vidéoprojecteur) pour un budget de 10.909.- € HT et une demande de subvention de 40% au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, catégorie école numérique rurale.

22) DIVERS

- **Centre médico-social**: suite à des allégations mensongères publiées sur des réseaux sociaux, le Maire rappelle l'historique du départ du CMS de Waldighoffen.

- **Médiathèque**: Eric WALCH présente les nombreuses activités passées et à venir de la médiathèque communale.

- **Fermeture de classe**: le Maire indique que l'inspectrice d'académie prendra sa décision d'ici juin 2016.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2016

En présence des 15 élus municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, RUETSCH Karine, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie.

Absent non excusé: néant

Absents excusés : WALCH Eric (procuration à RIEGERT Patrick), POLZOT François (procuration à HATSCH Serge), ROYER Frédéric (procuration à WUNENBURGER Anne), NUSSBAUMER Michel (procuration à MUNCH Patrick).

1) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Ce débat n'est obligatoire que dans les communes de plus de 3500 habitants.

Le désengagement de l'Etat conduit en 2016 à une baisse de la dotation forfaitaire de 27.024.- € et de 13.000.- € du fond de péréquation.

Par ailleurs, la CFE sera désormais versée à la nouvelle Communauté de Communes.

Section investissement

RIEGERT Patrick présente les dépenses et recettes réelles réalisées en 2015, puis les propositions de travaux d'investissement:

- périscolaire : travaux d'aménagement du talus: 35.000.-€

- remplacement de rambardes du terrain de foot: 5.000.-€

- aménagement de l'emplacement de la statue Jeanne d'Arc: 16.000.-€

- portes de garage Mairie – Poste: 5.700.-€

- mise aux normes des portes de la salle polyvalente: 50.000.-€

- mise aux normes du passe plats de la salle polyvalente: 12.000.-€

- remplacement des paniers de basket avec système de levage: 15.000.-€

- remplacement du mobilier de la salle polyvalente (tables et chaises): 70.000.-€

- remplacement de la porte d'entrée de la salle de musique: 2.000.-€

- rue Bellevue: enfouissement du réseau Orange: 8.000.-€. Il est apparu qu'il manque les gaines de protection du réseau d'éclairage public. Une réflexion peut être engagée pour leur mise en place pendant les travaux.

- équipement et matériel techniques: 15.000.-€

- équipement informatique de l'école: 16.500.-€

- PVR des Eglantiers: 40.000.-€

Compte tenu de la baisse de dotation forfaitaire de 27.000.- € en 2016 - baisse qui se poursuivra en 2017 - et de l'écart entre la capacité d'autofinancement et l'endettement, il est proposé une augmentation du taux de la part communale des taxes d'habitation, foncières et CFE de 4,1%.

Section fonctionnement

RIEGERT Patrick propose de réaliser un appel d'offres pour le marché de la fourniture d'électricité.

Il est demandé de revoir les différents contrats de location des photocopieurs.

2) C.C.A.S. : CRÉATION D'UN BUDGET RATTACHÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE la création à partir du 1er janvier 2016 d'un budget annexe relatif à la Caisse communale d'action sociale de Waldighoffen selon l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes.

3) DIVERS

Mission locale pour l'emploi: compte-rendu d'une présentation de cette Mission à la CCIG.

SÉANCE DU 15 AVRIL 2016

En présence des 16 élus municipaux suivants: SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, POLZOT François, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, MUNCH Patrick, RUETSCH Karine, FARNEL-POUVREAU Isabelle, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie.

Absent non excusé: néant

Synthèse des comptes rendus

Absents excusés: EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI Eliane), ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric), NUSSBAUMER Michel (procuration à SCHIELIN Jean-Claude).

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés (le Maire ayant quitté la salle après sa présentation) donne acte au Maire de la présentation faite du compte administratif 2015 et constate pour les comptabilités principale et annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs.

2) COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2015 et sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare, à l'unanimité des membres présents ou représentés, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte un montant de 148.898,79.- € au compte R1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le déficit d'investissement et 304.607,57.- € au compte R002 (résultat de fonctionnement reporté) du budget primitif 2016.

4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Après présentation de l'état financier de la Commune (remboursement d'emprunts, intérêts, baisse des dotations de l'Etat), la Commune est à la limite de ses capacités d'emprunt.

C'est pourquoi, le Maire propose une augmentation des taux des taxes d'habitation, foncières et CFE de 4,1%.

Le produit supplémentaire correspond à la baisse d'une année de la dotation forfaitaire.

La Commission des Finances a émis un avis favorable à ce sujet.

Après un débat, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés (13 pour, 5 contre, 1 abstention) décide de fixer les taux d'imposition des contributions directes à compter de l'année 2016 à :

- taxe d'habitation : 17,07%
- taxe foncière bâti : 17,16%
- taxe foncière non bâti : 84,93%
- CFE : 22,67%

5) BUDGET PRIMITIF 2016

Après discussions et explications sur l'augmentation des crédits inscrits sur certains comptes du budget, sur l'affectation d'économies faites et la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote le budget 2016 qui s'équilibre de la manière suivante :

* Section de fonctionnement :

- dépenses : 1.570.640,00.- €
- recettes : 1.570.640,00.- €

* Section d'investissement :

- dépenses : 2.194.498,79.- €
- recettes : 2.194.498,79.- €

6) UTILISATION DES CRÉDITS DE L'ARTICLE 6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'utiliser lesdits crédits

du budget 2016 à :

- achat de présents pour les grands anniversaires
- manifestations, repas et réceptions organisés par la Commune : repas, décorations
- cadeau de départ à la retraite d'un agent communal
- réunion de travail : produits alimentaires et repas d'intervenants
- médiathèque : produits alimentaires, décorations et repas d'intervenants
- achats d'articles funéraires : décès d'un élu ou agent municipal
- sécurité routière : repas des intervenants

7) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide au vu des actions locales et générales, d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Conseil de fabrique	450.- €
Amis de la bibliothèque départementale	122.- €
Prévention routière	100.- €
Delta Revie - téléalarme	80.- €
Accord 68 - service d'aide aux victimes	269,73.- €
APA LIB	179.- €
Caritas d'ILLTAL	150.- €
PART AGE SEPWAL - association de bénévoles de l'EHPAD Waldighoffen/Seppois	200.- €
Amicale Sapeurs-Pompiers Waldighoffen	400.- €
Ligue pour la protection des oiseaux 68 groupe chevêches 68	100.- €
Association des éleveurs sélectionneurs d'animaux de basse-cour	200.- €
C.C.A.S	1.000.- €

et vote le crédit nécessaire sur le budget 2016.

8) OPÉRATION DE FLEURISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de reconduire l'opération Géraniums sur la période allant du 18 avril 2016 au 28 mai 2016 (remise de 1,25.- € par géranium dans la limite de 6 géraniums par foyer).

Synthèse des comptes rendus

9) MAISON DES SERVICES AU PUBLIC : SIGNATURE DE LA CONVENTION

Afin de pérenniser le bureau de Poste de Waldighoffen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la création d'une maison de service au public (MSAP) dans les locaux actuels du bureau de Poste de Waldighoffen et AUTORISE M. le Maire à signer la convention locale unique.

10) ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS RUE DU VIGNOLE : TRANCHE CONDITIONNELLE

Afin de faire procéder à la réfection de la voirie (tranche conditionnelle du marché initial conclu avec LRE), le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'affermir la tranche conditionnelle pour un montant de 32.056,82.- € HT, soit 38.468,18.- € TTC.

11) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATION DU MAIRE

Renonciation par la Commune à l'exercice du droit de préemption urbain :
- terrain non bâti au lieudit « Untere Haegy » (Section 1 n° 586/297 et 588/297)

Des travaux minimum seront à prévoir jusqu'à la limite parcellaire des deux parcelles-ci-dessus objet de la non-préemption par la Commune.

Il est rappelé que dans le PVR « rue des Eglantiers » une seule parcelle (n° 282) sur les quatre existantes dans la zone est concernée par le versement d'une participation. Un projet de construction est envisagé sur la parcelle n° 282.

12) DIVERS

- Rapport de la réunion de la CCIG en date du 13 avril 2016 par BILGER Martine
- Carrefour giratoire de Steinsoultz : travaux ajournés suite au manque de concertation.
- Travaux rues de l'Ill et des Vergers : réseau d'assainissement et enfouissement de la ligne électrique

SÉANCE DU 18 MAI 2016

En présence des 14 élus municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne

Absent non excusé: POLZOT François,

Absents excusés: OSINSKI Eliane (procuration à EGLIN Béatrice), ROYER Frédéric (procuration à WALCH Eric), FARNEL-POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien), GISSINGER Marie (procuration à WUNENBURGER Anne).

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2016

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2016

3) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 AVRIL 2016

4) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PÉRIMÈTRE DE FUSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ALTKIRCH, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILL ET GERSBACH, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JURA

ALSACIEN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LARGUE, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE D'ALSACE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DANNEMARIE, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE HUNDSBACH

Après un rappel de l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de fusion des Communautés de Communes, de la délibération du Conseil Municipal du 1er décembre 2015 s'opposant audit arrêté, un regret sur l'absence de réflexion sur l'aspect économique du périmètre des nouvelles Communauté de Communes, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés (17 pour, 1 abstention) SE PRONONCE CONTRE le projet de périmètre de fusion des Communautés de Communes.

5) GRDF : REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, FIXE le taux de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux de distribution du gaz exploités par GRDF suivant l'article 2 du décret n° 215-334 du 25 mars 2015, qui précise la formule de calcul du plafond de la redevance : 0,35 euro/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus et dit que le montant de la redevance est revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1.

6) RUE DU CHÂTEAU : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Départemental n'a pas retenu le projet d'aménagement de la rue du Château et de réfection du pont dans le cadre des Projets d'Intérêt Local.

En conséquence, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, après avoir réaffirmé son approbation pour lesdits travaux et le plan de leur financement, SOLLICITE une subvention au titre de la rubrique des «Amendes de Police» pour l'aménagement d'un passage piéton près du pont, et la mise en place d'un garde-corps sur le pont, qui sont réalisés dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue du Château et de la réfection de l'ouvrage d'art sur l'Ill, soit 1.368.- € sur un total à financer de 8.208.- €.

7) RUE DES CERISIERS : AMÉNAGEMENT DU FOSSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la réalisation des travaux d'aménagement du fossé de la rue des Cerisiers (enrochement) et DECIDE de confier les travaux à l'entreprise Rokeman pour un montant de 2.510,00.- € HT, soit 3.012,00.- € TTC.

8) SUBVENTION POUR JEUNES LICENCIÉS SPORTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'attribuer une subvention de 477.- € au Cercle sportif Saints Pierre et Paul pour leurs jeunes licenciés.

9) MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTIONS « PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE les propositions faites sur la base du document unique d'évaluation des risques professionnels établi par la société DEKRA INDUSTRIAL SAS. Ce document a identifié 139 risques hiérarchisés et suggéré des actions techniques, organisationnelles et humaines.

10) ECHANGE DE TERRAINS COMMUNE / EGGENSPIELER FRANÇOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le principe d'un échange de terrains avec EGGENSPIELER François, dit Francis - étant précisé que la partie de voirie à céder par la Commune n'est plus utilisée dans une fonction de desserte ;
AUTORISE le Maire à faire arpenter le chemin rural rue des Vergers longeant la parcelle cadastrée section 1 n° 590/297 et AUTORISE le déclassement et le reclassement des parcelles et AUTORISE M. le Maire à signer tous actes relatifs.

Synthèse des comptes rendus

11) DIVERS

11.1 Projet périscolaire

Afin de faciliter l'implantation du futur périscolaire tout en élargissant la rue Nathan Katz, des travaux d'aménagement sont nécessaires; leur coût est estimé à 11.000.- €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la mise en place d'un mur en «L» le long de la rue Nathan Katz et AUTORISE le Maire à consulter des entreprises par procédure adaptée.

11.2 Informations

- **Fusion des Communes:** M. RIEGERT Patrick souhaite lancer une réflexion quant au mariage des neuf Communes membres de la Communauté de Communes Ill et Gersbach. Cette fusion permettrait de fédérer et de mutualiser les moyens humains et techniques de ces Communes. D'autre part, il convient d'optimiser la gestion des compétences non transférées à la nouvelle Communauté de Communes.

- **Accès aux locaux de La Poste:** M. le Sous-Préfet de Thann-Guebwiller chargé de la création des Maisons de services au public a soulevé le problème de l'accessibilité du local destiné à cette mission.

Une réflexion est en cours pour mettre en place un monte-charge au niveau d'une fenêtre de l'accueil du bureau de poste.

- **Carrefour giratoire de Steinsoultz:** M. le Maire informe l'assemblée que le chantier de modification du rond-point démarrera le 4 juillet prochain. La circulation sera alternée du 4 au 11 juillet, sauf pour les poids lourds qui seront déviés, et totalement interdite les 12 et 13 juillet, pendant les travaux de pose d'enrobés.

- **Journée citoyenne:** WUNENBURGER Anne indique que 110 personnes sont inscrites à cette journée. Elles sont réparties en 10 ateliers de travail.

- **Stuwa:** l'œuvre d'art « Papillon » est en cours de réalisation à la Ferronnerie d'Art Mary. Le socle a été confectionnée courant de semaine. La mise en place de l'œuvre se fera les 26 et 27 mai 2016. L'artiste Julie NAVARRO organise un travail commun de broderie avec les personnes intéressées le samedi 28 mai 2016.

L'inauguration du 5 juin se fera avec la participation de la société de musique Concordia et de 2 classes de l'école.

- **Site Facebook:** la médiathèque a créé son site Facebook qui recense notamment tous les évènements organisés à la médiathèque et les nouveautés à disposition du public.

- **Compteur Linky:** RUETSCH Karine s'interroge sur les risques des compteurs Linky.

RIEGERT Patrick répond qu'une transmission de 1 minute est faite toutes les 24 heures. Les ondes dégagées correspondent à ceux d'un SMS. La décision prise par ERDF est en accord avec les directives européennes.

- **Sécurité:** EGLIN Béatrice rappelle le problème de sécurité au débouché de la rue des Barons d'Eptingen sur la rue de Ferrette. Elle pense qu'il serait judicieux d'installer un panneau « Stop » à l'intersection des deux rues.

- **Dons:** DIETSCHY Fabien informe que le Rotary Club de Ferrette et Pays du Sundgau versera un don de 1.500.- € au C.C.A.S.

BUDGET PRIMITIF 2016

La séance budgétaire annuelle s'est tenue le 15 avril avec l'approbation du compte administratif 2015 (à l'unanimité) et le vote du budget 2016 (19 voix pour, 0 voix contre). Le compte administratif 2015 présente un excédent de 453 506,36 € en section de fonctionnement et 258 423 € pour la section d'investissement.

Section Fonctionnement : 1 570 640,00.-€

Section Investissement : 2 194 498,79.-€

TOTAL BUDGET 2016 : 3 765 138,79.-€

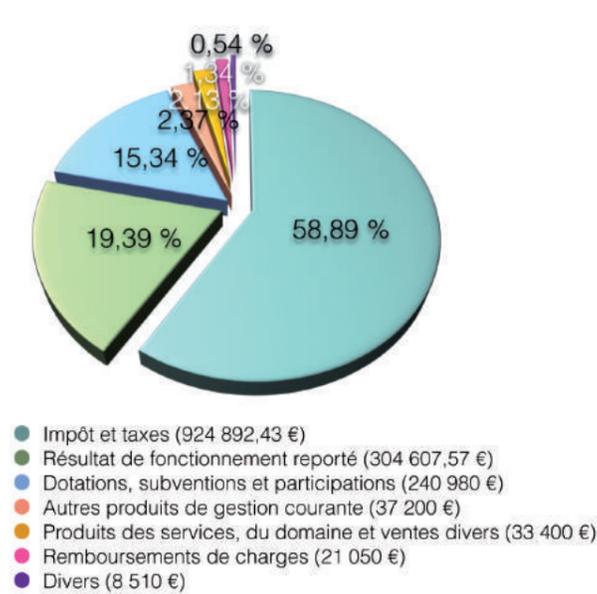
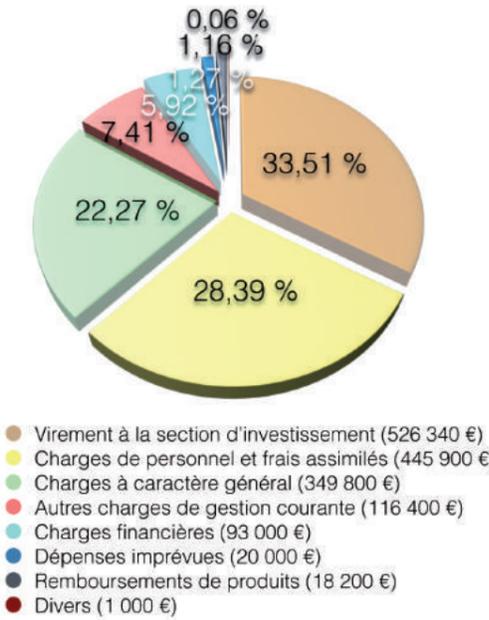
SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 570 640.-€
Virement à la section d'investissement		526 340.-€
Charges de personnel et frais assimilés		445 900.-€
Charges à caractère général		349 800.-€
Autres charges de gestion courante		116 400.-€
Charges financières		93 000.-€
Dépenses imprévues		20 000.-€
Remboursements de produits		18 200.-€
Divers		1 000.-€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 570 640.-€
Impôts et taxes		924 892,43.-€
Résultat de fonctionnement reporté		304 607,57.-€
Dotations, Subventions et participations		240 980,00.-€
Autres produits de gestion courante		37 200,00.-€
Produits des services, du domaine et vente divers		33 400,00.-€
Remboursements de charges		21 050,00.-€
Divers		8 510,00.-€

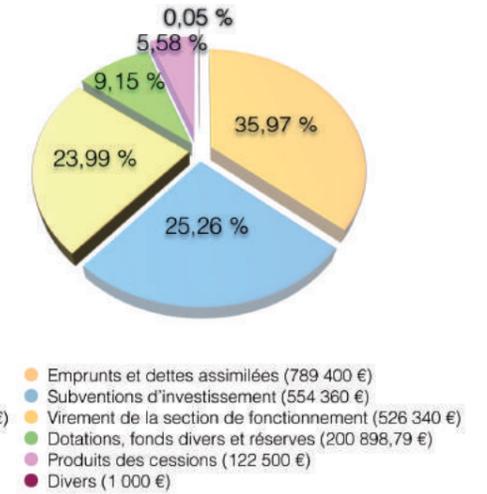
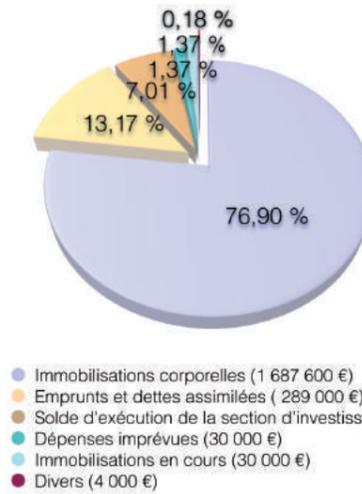
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016



IMPÔTS LOCAUX 2016

Face au désengagement de l'Etat en terme de dotations (DGF 2016 : - 27 024 €) et à l'augmentation des prélèvements (Fond de péréquation 13 000 €), le conseil, à la majorité, a décidé d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 4,1% atténuant de ce fait la baisse des dotations de l'Etat représentant 405 000 € sur 5 ans.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016		2 194 498,79.-€
Immobilisations corporelles		1 687 600.-€
Emprunts et dettes assimilées		289 000.-€
Solde d'exécution de la section d'investissement		153 898,79.-€
Dépenses imprévues		30 000.-€
Immobilisations en cours		30 000.-€
Divers		4 000.-€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016		2 194 498,79.-€
Emprunts et dettes assimilées		789 400.-€
Subventions d'investissement		554 360.-€
Virement de la section de fonctionnement		525 340.-€
Dotations, fonds divers et réserves		200 898,79.-€
Produits des cessions		122 500.-€
Divers		1 000.-€

Désignation des taxes	Base d'imposition prévisionnelles 2016	Taux Votés	Produits correspondants
Taxe d'habitation	1 839 000.-€	17,07 %	313 917.-€
Taxe foncière (bâti)	1 756 000.-€	17,16 %	301 330.-€
Taxe foncière (non bâti)	18 400.-€	84,93 %	15 627.-€
Cotisation foncière des entreprises = CFE	301 1000.-€	22,67 %	68 254.-€
TOTAL			699 133.-€

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2016

Urbanisme

- Enfouissement des réseaux secs, rue du Vignoble. Montant: 166 000.-€
- Réfection du pont et aménagement de la rue du Château. Montant: 159 000.-€
- Extension du cimetière. Montant: 250 000.-€
- Travaux de voirie. Montant: 106 000.-€
- Gestion des eaux pluviales. Montant: 416 000.-€

Ecole

Equipements informatiques. Montant: 12 000.-€

Salle Polyvalente

Poursuite des travaux de mise en conformité et de réhabilitation.

- Travaux. Montant: 62 000.-€
- Mobiliers. Montant: 70 000.-€
- Equipements sportifs. Montant: 15 000.-€

L'agenda de la Médiathèque

A LA DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS avec Eric JAEGLY



Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
(GEPMA)

Le vendredi 2 septembre 2016 à 19h30

Salle culturelle - rue des Ecoles
WALDIGHOFFEN

Créée en 1993, le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace a pour but de conduire des actions de protection des mammifères, et contribue à parfaire la connaissance d'espèces menacées. La GEPMA développe son action autour de trois grands axes : la connaissance, la protection et la sensibilisation sur les mammifères.

Eric JAEGLY, membre de l'association GEPMA, commentera un diaporama sur la biologie des chauves-souris en général, puis plus particulièrement sur les Grands Murins, espèce qui occupe les combles de l'église de Waldighoffen

S'en suivra une sortie sur le terrain autour du village pour écouter et voir les chauves-souris.

Cette rencontre s'adresse à tous les publics, jeunes et moins jeunes.

La rencontre est gratuite mais
l'inscription est OBLIGATOIRE
auprès de la Médiathèque Nathan Katz :
par téléphone au 03 89 68 94 40
ou par email à jschlegel.waldighoffen@orange.fr

DE SCHÀTZ VÙN DE PERLE / LE TRÉSOR DES PERLES

Annick FREY, marionnettiste professionnelle

Le samedi 17 septembre 2016 à 15h00

Salle Culturelle - rue des Ecoles - WALDIGHOFFEN

Spectacle bilingue alsacien - français, pour un public dialectophone ET non-dialectophone

Sophia de Belunichi, grande voyageuse qui raconte des histoires de village en village, découvre une mystérieuse malle en osier. Surprise ! Un vieux marin tonique et joyeux en sort, il s'appelle Alex. Il va lui raconter son histoire, vécue jadis dans l'immensité de la mer. C'est ainsi que l'on découvrira comment Alex a réussi à sauver l'incalculable trésor des perles, sur lequel veille le gardien des profondeurs et des cieux. Avec l'aide des douces sirènes, de la joyeuse tortue, de la majestueuse méduse et de bien d'autres encore, Alex se bat contre de méchants et étranges personnages. Sans Alex et ses amis, les joies de l'océan auraient disparu et les perles auraient été à jamais perdues...

Age : +5 ans / Durée : 40 minutes / Tarif : gratuit



'S MIMI ÙN DE LEO / MIMI ET LÉO avec Annick FREY, marionnettiste professionnelle

Le lundi 24 octobre 2016 à 15h00

Salle Culturelle - rue des Ecoles - WALDIGHOFFEN

Spectacle bilingue alsacien - français, pour un public dialectophone
ET non-dialectophone



Mimi et Léo sont de très bons amis, mais un méchant chat rôde dans la forêt et veut attraper la pauvre petite souris Mimi. Heureusement, Léo le renard, en faisant l'hélicoptère, va chasser le chat et c'est la fête pour toutes les petites souris !

Ce spectacle tout en douceur s'adresse à tous et plus particulièrement aux petits, pour leur permettre de (re)découvrir la langue alsacienne tout en se laissant porter par cette histoire drôle et tendre à la fois.

De Leo isch e cheener Fùchs ùn 's Mimi e bràvs Miisele. Die zwei hàn sich lieb. Jede Daa spiele se mit'nànder im Wald...

Age : +3 ans
Durée : 35 minutes
Tarif : gratuit

Information et réservation auprès de la Médiathèque Nathan Katz
au 03 89 68 94 40 / 06 89 75 96 72

voire institut
Secrets de Beauté

CHANGE D'ADRESSE :

3, rue Maréchal Joffre à Waldighoffen

03 89 89 04 95

Épilations Soins visage Maquillage
Solarium Soins corps Ongles
Extension de cils

Nos Marques naturelles et bio :



ARTDECO



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 14h à 19h
Mardi, Jeudi 9h à 12h et 14h à 19h
Mercredi, Vendredi 9h à 19h
Samedi 9h à 16h



Une nouvelle entreprise à Waldighoffen

Le Salon de Nat

esthéticienne et prothésiste ongulaire

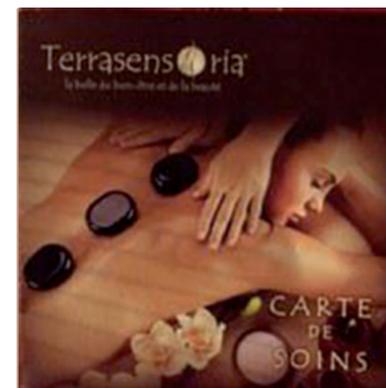
est un salon de beauté pour elle et lui, à Waldighoffen.

Esthéticienne et prothésiste ongulaire - Épilations - Maquillage - Extension de cils
Beauté des mains et des pieds

A Waldighoffen
Sur rendez-vous uniquement par téléphone au **06 44 31 56 55**

Offre de lancement
-10% sur votre prestation

Offre non cumulable et non remboursable. Une seule offre par client. Valable jusqu'au 31/10/2015



Terrasensoria,

un nouvel institut de bien-être à Waldighoffen

Ce nouvel institut de bien-être et de beauté a pignon sur rue depuis le 22 février au 4, rue du 19 novembre à Waldighoffen. A l'occasion de l'inauguration, le verre de l'amitié a été partagé en présence de nombreux commerçants du village et de la municipalité.

Bien plus qu'un institut de beauté

Terrasensoria offre une large palette de soins personnalisés allant du simple massage de relaxation au relooking complet. Installée depuis plusieurs années dans une commune voisine à son domicile, Isabelle Doppler nourrissait depuis quelque temps le projet d'ouvrir son institut.

Si les soins ne sont accessibles que sur rendez-vous, l'institut propose de larges créneaux horaires :
du lundi au vendredi de 9h à 21h30
Un samedi matin sur deux

Autre possibilité attrayante, l'achat de produits en ligne. Isabelle Doppler pratique l'e-commerce à l'international depuis plusieurs années.

Bienvenue à ce nouveau commerce dans notre village !

DO YOU SPEAK ENGLISH?

New-Yorkaise d'origine, Dominique vit en Alsace depuis près de vingt ans.

Elle organise des stages de cinq jours, à Vieux-Ferrette, au mois de juillet et d'août, pour les petits, les adolescents et les adultes (Les dates seront déterminées en fonction des demandes).

Disposant de nombreuses années d'expérience d'enseignement d'anglais pour adultes, elle vous propose des **cours adaptés à vos besoins et vos intérêts** (travail, hobbies, sports etc...).

Sa méthode est basée sur une communication naturelle, facile et compréhensible, sans aucune leçon de règle de grammaire à apprendre par cœur.

Son objectif est de vous apprendre l'anglais comme s'il s'agissait de votre langue maternelle, en parlant, lisant, écrivant et à travers des jeux de rôles.

Elle donne également des cours de soutien scolaire ou de préparation au TOEIC ainsi que des leçons individuelles.



N'hésitez pas à la contacter au 06 85 53 99 55
ou par email à : d.sims@tellmeinenglish.com



LE POINT LIGUE de FOLGENSBOURG
vous informe et vous soutient face au cancer

Le «POINT LIGUE» est le nouveau lieu d'accueil de La Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin dans le Sundgau. Installé dans la nouvelle Maison de Santé de Folgensbourg, cet espace non médicalisé est dédié aux malades, à leurs proches mais également au grand public.

Lieu d'accueil et d'information, il permet d'apporter des réponses aux questions sur le cancer : informations sur la maladie et ses traitements (brochures, documents, revues, ...), orientation vers des associations d'aide aux malades, etc ...

Il propose également aux malades et à leurs proches un soutien à chaque étape de la maladie par un accompagnement adapté et personnalisé. Dès l'annonce du diagnostic, tout au long du parcours de soins, et après, hors des murs de l'hôpital, des rendez-vous sur place ou à domicile (sur demande) sont possibles avec une psychologue. Un soutien est également proposé par notre assistante sociale.

A Altkirch et à Folgensbourg, les patients pourront également avoir accès à des activités de bien-être qui leur sont spécifiquement dédiées : Activité Physique Adaptée, Arts Plastiques et Créatifs, Chant, Soins et conseils esthétiques (visite à domicile possible sur demande) et sophrologie.

Tous les services proposés par le POINT LIGUE sont gratuits.
Pour les rendez-vous ou toute demande d'information, merci de prendre contact avec Claudia BARTHELMEBS, coordinatrice du Point Ligue.

Informations pratiques du POINT LIGUE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 17h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h

Adresse : Maison de Santé de la Porte du Sundgau - 72, rue de Delle - 68220 FOLGENSBOURG

Téléphone : 03 68 89 00 84

Mail : EL68.Folgensbourg@ligue-cancer.net

Bilan très positif pour la quête 2016 à Waldighoffen

Grâce aux quêteurs et quêteuses bénévoles, cette année 2016 a permis de collecter des fonds pour la recherche contre le cancer et l'aide aux malades.

Cette année encore, vous leur avez réservé un excellent accueil, ce qui leur a permis de réunir la somme de 9 697,40 euros. Plus de 835 euros de plus qu'en 2015.

Merci aux quêteurs bénévoles et bien sûr aux généreux donateurs, qui contribuent tous ensemble à écraser cette horrible maladie qu'est le cancer.

Les sommes récoltées sont réparties utilement pour la recherche, les soins, le soutien aux malades et à leur famille, dans le Haut-Rhin.

L'AGENDA

Dimanche
28
août 2016

Marché aux puces

Dimanche
04
septembre 2016

Portes ouvertes à la caserne des Sapeurs-Pompiers

Samedi
24
Dimanche
25
septembre 2016

Expo photos par le cercle d'histoire

Samedi
08
Dimanche
09
octobre 2016

Exposition d'oiseaux

Samedi
29
& Dimanche
30
octobre 2016

Exposition avicole

Dimanche
13
novembre 2016

Concert de la musique Concordia

Samedi
26
& Dimanche
27
novembre 2016

Marché de Noël

ALLEZ LES BLEUS!



Après la création du club en 2015, l'ASW montera en D2 pour la saison 2016/2017.

Venez nombreux assister aux matchs!

Événements au fil des jours

LA MARCHÉ DE NUIT

La 20^e édition de la marche de nuit, organisée samedi 23 janvier 2016 par le basket club de Waldighoffen, a remporté un vif succès avec pas moins de 602 marcheurs, sur un magnifique parcours tracé par André et Bernard, 2 anciens membres du club. Une météo printanière, mais aussi et surtout la belle ambiance qui régnait lors de cette journée, ont contribué à la réussite de cette édition. Même en fin de soirée, lorsque tout le monde était bien fatigué, les sourires étaient toujours de rigueur. De nombreux participants n'ont pas manqué de féliciter les organisateurs pour la très bonne organisation de la manifestation. Le président a remercié très sincèrement les parents des jeunes joueurs qui sont venus prêter main forte au service, les anciens basketteurs toujours présents, les associations locales et la municipalité pour leur soutien. Côté récompenses, les sapeurs-pompiers d'Oberdorf n'ont pas manqué de s'adjuger définitivement leur 3^e challenge devant ceux de Waldighoffen. La palme revenant aux jeunes basketteurs, qui étaient hors concours.

Le classement des groupes :

- 1) sapeurs-pompiers Oberdorf 58 participants
 - 2) sapeurs-pompiers Waldighoffen 50 participants
 - 3) marcheurs de Blotzheim 31 participants
 - 4) Réchesy 28 participants
 - 5) donneurs de sang Waldighoffen 27 participants
 - 6) randonneurs du Thalbach Jettingen 24 participants
 - 7) pieds agiles Helfrantzkirch 22 participants
 - 8) Angeot 15 participants
 - 8) AOA 15 participants
 - 10) OVS 14 participants
 - 11) classe 1943 Altkirch 13 participants
 - 12) groupe Amiez 11 participants
- Hors concours : Jeunes basketteurs 87 participants



Félicitations aux vaillants participants !

LES VOEUX DU MAIRE

L'année 2016 a débuté par la désormais traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Jean-Claude Schielin a eu la joie d'accueillir de nombreuses personnalités, dont M. Jean Rottner, Maire de Mulhouse et Vice-Président de l'ACAL, M. Nicolas Jander, Conseiller départemental, M. André Bohrer, Président de la CCIG, les Maires et élus des environs ainsi que les Maires honoraires, les pompiers et représentants des administrations, les représentants d'associations sans oublier la Musique Concordia et les petites danseuses et leurs professeurs de l'école de danse Fit and Move.

Jean-Claude Schielin est largement revenu sur les événements tragiques de l'année 2015, condamnant fermement ces actes de violence et de barbarie et en renouvelant sa solidarité aux familles touchées par les attentats.

«Plus que jamais, en 2016, nous aurons besoin de valeurs humanistes pour faire face aux obstacles, aux difficultés, aux crises de notre société. L'avenir est toujours dans l'action, dans notre capacité de nous adapter aux situations nouvelles.»

Le Maire a ensuite évoqué les actions municipales passées et à venir, citant entre autres les travaux réalisés dans notre commune en 2015, ceux prévus pour 2016 en particulier l'extension du cimetière. Notre Commune a également été retenue pour l'implantation d'un péricolaire pour la rentrée 2017. Le choix



d'implantation, voté par les représentants de la CCIG, s'est porté à une large majorité sur Waldighoffen le 3 décembre 2015, notre village étant géographiquement le point central de la CCIG et la Commune ayant le plus grand nombre d'enfants fréquentant le péricolaire. Si notre Commune met le terrain de construction à disposition, l'intégralité des travaux est prise en charge par la CCIG.

Sur un plan artistique, Waldighoffen n'est pas en reste, et accueillera une œuvre d'art autour du thème du textile. Un projet qui s'inscrit dans le cadre du programme «Stuwa 2016».

Les discours de politiques communautaire, départementale et régionale ont ensuite fait place à un moment d'émotion avec la mise à l'honneur de M. René Minery pour son engagement plus qu'exemplaire au sein du village.

Breve rétrospective: grand gymnaste il décrocha le titre de champion du Haut-Rhin en 1953 avant de prendre la présidence de la section de basket au sein du cercle sportif Saint-Pierre-et-Paul de Waldighoffen. Il a également été membre actif de la Jeunesse Agricole et Chrétienne (JAC), président de l'APPA, Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Public en Alsace, et adjoint au Maire et délégué au Syndicat intercommunal des Affaires Culturelles du canton de Hirsingue. En 1968, il devint président de la JAS, Jeunesse Accordéon du Sundgau. Il fut également impliqué dans le Conseil de Fabrique de l'Eglise, dans l'Amicale des donneurs de sang de Waldighoffen, dans l'association PROMOWAL ainsi que dans le conseil d'Administration de la CMDP.

Une autre grande passion anime M.Minery, l'écriture. Après quelques publications dans les journaux locaux, il s'est lancé dans l'écriture de l'histoire de notre village, qui a précédé la création du cercle d'histoire, dont il est membre. Pour ce large éventail d'actions bénévoles, René Minéry a été décoré par M. Nicolas Jander, conseiller départemental, en présence de son épouse Annette, de ses filles et de ses petits-enfants. «Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité, du cœur, du geste et du temps.»

Pour terminer, deux remises de chèques, l'une par le président du GBS (2000.- euros), l'autre par le conseil de fabrique de l'Eglise (1 500.-euros) ont été effectuées en faveur du nouveau centre d'action sociale (CCAS) de la Commune.

La cérémonie a été rehaussée par les petites danseuses du club Fit and Move et par la musique Concordia.

L'EXPO HABITAT 2016, UN EXCELLENT CRU

L'expo habitat a, cette année encore, rencontré un franc succès, avec presque 31 000 visiteurs en 4 jours. Une belle satisfaction pour l'ensemble des exposants, qui comptent beaucoup sur le premier salon de l'année pour remplir leurs carnets de commandes.

L'inauguration du salon a eu lieu vendredi 26 février en présence de nombreuses personnalités politiques de la région, qui sont venues témoigner leur soutien aux professions du bâtiment, que la crise n'a hélas pas épargnées.

Une météo très clémente a sans doute contribué à la belle réussite de cette édition, marquée aussi par des mesures de sécurité renforcées, pour faire face aux inquiétudes liées aux attentats de fin 2015.

Comme chaque année, le dernier jour de l'expo a été ponctué par le tirage au sort des billets d'entrée. Le vendredi 22 avril, M. Fernand Heinis, Président du GBS, entouré de son comité, a procédé à la remise des lots aux gagnants de la tombola de cette 33^e Expo Habitat.

Dans son discours, il a salué les officiels, les représentants des entreprises et les exposants, qui sont les vecteurs essentiels de cette exposition. Il a également félicité les nombreux gagnants présents pour cette réception, ainsi que la presse qui couvre toujours largement cet événement. Il a souhaité la bienvenue aux représentants des associations caritatives, aux pompiers, aux présidents des associations locales dont le basket, le foot et la musique. Il remercie sincèrement la municipalité et particulièrement M. Serge Hatsch pour la mise en place du dispositif de sécurité durant la période de l'exposition. Sécurité, qui, circonstances obligent, a été renforcée par le biais d'une entrée unique avec droit de regard dans les sacs des visiteurs. Il s'est par ailleurs réjoui que l'ensemble des visiteurs se soit prêté à de telles mesures sans rechigner.

Conscient de la gêne qu'occasionne cet événement aux habitants de Waldighoffen et à l'école, il rappelle que cette foire-expo est très attendue par l'ensemble des commerçants et artisans de la région. Pour des



raisons économiques évidentes, il n'est pas possible de programmer l'expo habitat durant les congés scolaires.

M. Heinis a le 22 avril, procédé à la remise des différents lots offerts par les entreprises partenaires : paniers garnis, bons d'achat, mais aussi un voyage d'une valeur de 1000 euros offert par le journal l'Alsace, fidèle partenaire depuis plus de trente ans. Comme chaque année, de nombreux dons ont été versés, notamment aux œuvres caritatives, au Rotary club de Ferrette, à l'APEI Hirsingue et à l'association des personnes âgées de Luppach ainsi qu'au nouveau centre d'action social de Waldighoffen. La coopérative scolaire, les pompiers, les associations sportives du village ainsi que la musique ont également été heureux récipiendaires d'un don. La soirée s'est poursuivie et terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.

LE CARNAVAL DES ÉCOLIERS

En ce vendredi 11 mars, l'association des parents d'élèves a organisé une cavalcade assortie d'une visite des résidents de l'EHPAD, en présence de la municipalité.

De nombreux enfants et parents, dûment costumés et masqués, se sont déployés dans les rues du village en cette fin d'après-midi ensoleillée.

Ils en ont profité pour rendre une petite visite aux résidents de l'EHPAD et pour entonner quelques chansons et distribuer des beignets confectionnés par les parents d'élèves.

Mme Wanza, directrice de l'EHPAD, avait préparé un goûter dans le jardin de l'établissement, à la plus grande joie de nos petits déguisés.

La soirée s'est poursuivie en musique au forum, où tartes flambées et boissons désaltérantes ont été servies.



Bravo à tous pour cette belle fête!
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

FRANC SUCCÈS POUR LE PREMIER KID PUCE



Dimanche 20 mars 2016, la salle polyvalente de Waldighoffen a été le théâtre d'une animation inédite, le premier Kid Puce, organisé par l'école de Waldighoffen.

Dans les méandres des allées, le visiteur pouvait recenser une pléiade d'objets « usagés » qui ne demandaient qu'à recevoir une seconde vie : jouets, livres, vêtements de tous âges et autres objets de puériculture.

De nombreux visiteurs, grands et petits, étaient au rendez-vous et ont mis à profit cette balade dominicale pour faire de bonnes affaires

Les parents d'élèves officiaient derrière un stand de pâtisserie copieusement garni.

Le bénéfice de cette manifestation a permis de financer partiellement les classes de découverte organisées durant l'année scolaire.

LE SALON VTME : REMISE D'UNE BORNE « MÉLO »

Le salon VTME, organisé par l'association "les amis du forum" de Waldighoffen, a connu une belle fréquentation en ce mois de mars 2016.

Les visiteurs ont pu découvrir les nouveautés tant au niveau du terroir que dans le domaine de la relaxation ou du bien être en général.



Lithothérapie, sophrologie, magnétothérapie et autre médecine douce étaient représentées. De nombreux produits « bio » tels des vins, du miel ou du fromage régalaient les papilles des visiteurs, qui pouvaient se restaurer sur place.

Les bénéfices de la manifestation ont permis de financer une borne musicale pour l'Ehpad de Waldighoffen. Cette borne, interactive et stimulante, égaiera sans aucun doute le quotidien des résidents. Une remise officielle de cet « espace musical libre accès » a eu lieu le 11 mai 2016 en présence de Mme Wanza, directrice de l'Ehpad, qui a remercié chaleureusement l'association « Les Amis du Forum » pour ce don.

Une démonstration des aptitudes de cet appareil de gérontechnologie a été réalisée par l'animatrice de l'établissement, avant de terminer l'après-midi par le verre de l'amitié.



LA 9^E JURALSACE

La randonnée VTT Juralsace s'est déroulée cette année le 22 mai sous un soleil resplendissant.

Les parcours proposés étaient de toute beauté et les difficultés s'échelonnaient de « très abordable » jusqu'à un niveau avoisinant le défi sportif !

Les parcours familiaux de 10 et 25 km alternaient chemins et petites monotraces ludiques. Le parcours de 32 km, plus tonique, était dédié aux pratiquants occasionnels.

Les deux parcours sportifs de 45 et 60 km étaient exclusivement destinés aux sportifs les plus affûtés !



La Juralsace se démarque également par ses ravitaillements « gastronomiques » biens garnis, à base de produits régionaux.

Sur la base de départ de Waldighoffen, un programme d'animation complet attendait le public: podium, château gonflable, restauration, garderie et tombola

Autre particularité des Mordus: un concentré d'esprit humanitaire autour et sur un VTT, les profits étant reversés, comme tous les ans, à l'Apaei de Dannemarie.

Bravo aux participants!
Rendez-vous est donné pour la prochaine édition
à tous les inconditionnels du VTT souhaitant enfourcher leur vélo
pour la bonne cause !

COURSE SOLIDAIRE



140 km de course à pied d'une seule traite c'est le défi que s'était lancé Frédéric Hoff afin de soutenir Nadine victime d'une rupture d'anévrisme en 2013. Cette course lui a notamment permis de récolter des fonds tout au long du trajet dans les différents villages qu'il a traversés. Il est arrivé à Waldighoffen le dimanche 5 juin en début d'après-midi malgré des conditions météorologiques quelques fois difficiles, suite aux orages qui se sont abattus notamment entre Strasbourg et Colmar. Son entourage et ses amis, mais aussi des anonymes qui ont rejoint la course pour quelques kilomètres lui ont permis de boucler

son périple malgré toutes les difficultés rencontrées sur le parcours. De nombreuses activités avaient été organisées en matinée sur la place de la mairie avant l'arrivée du sportif. Les membres de l'association et un public nombreux ont ensuite accueilli Frédéric sous un tonnerre d'applaudissements. Ce ne sont pas moins de 5 000.-€ qui ont ainsi pu être récoltés pour Nadine, une somme qui l'aidera dans sa rééducation quotidienne.

La municipalité félicite chaleureusement Frédéric pour cet exploit unique en son genre!

PREMIÈRE JOURNÉE CITOYENNE À WALDIGHOFFEN: « DONNER DE SOI POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS! »

Dans un bel élan de solidarité, ce sont 110 bénévoles qui ont répondu à l'appel de la municipalité de Waldighoffen pour cette première journée citoyenne.

Armées de gants, gilets de sécurité et autres accessoires, les différentes équipes ont opéré un grand nettoyage sous le soleil et dans la bonne humeur. Chasse aux débris ou aux mauvaises herbes, coups de peinture, plantations et aménagements divers, telles étaient les tâches attribuées aux bénévoles qui n'ont pas chômé.



Plusieurs ateliers avaient au préalable été priorisés :

- Débardage le long du canal
- Réfection de la colonne Morris
- Fléchage des trois parcours du sentier pédagogique
- Ramassage de déchets
- Désherbage et gravillonnage du cimetière
- Grand nettoyage de la cuisine de la salle polyvalente
- Confection de tartelettes aux fraises
- Fleurissement de la zone des chalets
- Peinture des portes de la salle polyvalente, embellissement des abords de la salle etc...



Après l'effort, le réconfort :

l'ensemble des bénévoles s'est retrouvé sous le préau de la salle polyvalente pour partager un repas offert par le Mitron, avec en prime les délicieuses tartelettes confectionnées à l'atelier pâtisserie.

Une journée pour améliorer le cadre de vie de la commune, tel était l'objectif de la municipalité, une opération qui, vu son succès, ne demande qu'à être reconduite l'année prochaine !

**M. le Maire et ses conseillers remercient vivement l'ensemble des volontaires pour leur investissement et leur exemplarité!
Bravo à tous!**

STUWA 2016 - Parcours Art et Nature du Sundgau

Le projet est né de l'initiative du PETR - Pays du Sundgau. En créant Stuba, un parcours d'art contemporain dans ses villages, le Sundgau renouvelle sa réflexion sur le paysage, l'écologie, l'espace public et la vie locale en puisant dans son histoire pour se tourner avec créativité vers l'avenir.

La Stuba était la pièce à vivre de la maison sundgavienne traditionnelle. C'est dans ce lieu de rassemblement et d'échanges que la langue, les contes, l'histoire et la cuisine, en somme la culture du territoire, se forgeait et se partageait.

Le parcours Art et Nature du Sundgau, qui en reprend le nom, propose de généraliser les échanges entre les habitants et les visiteurs.

Les œuvres d'art du parcours deviennent ainsi autant de Stuba collectives qui reflètent la richesse culturelle et géographique du territoire. Chaque œuvre participe au renouvellement de notre regard sur l'environnement, la nature et la force de l'identité locale, grâce à l'interprétation sensible et originale du territoire Sundgavien par les artistes invités. La commune de Waldighoffen a accueilli l'œuvre « Papillon » de l'artiste, Julie Navarro.

«L'histoire textile de l'usine Lang de Waldighoffen, m'a inspiré la sculpture « Papillon », du nom de la coiffe alsacienne. Papillon est une apparition dans la nature sundgavienne aux lectures multiples, se transformant au gré de nos déplacements et des variations de la nature. A son approche et grâce à la magie du paysage et de l'eau, la serre futuriste, ou vaisseau spatial, se métamorphose en forme de louange d'une femme, dans une double plénitude, céleste et terrienne. Le jour, les ailes s'illuminent grâce à la réflexion des rayons du soleil sur son revêtement. L'œuvre a été conçue avec les habitants du village et anciens ouvriers de l'usine Lang.»

L'inauguration de l'œuvre d'art s'est déroulée devant une assemblée nombreuse au lieu-dit « Stellfalla » le dimanche 5 juin en fin de matinée.

Quelques notes de musique interprétées par La Concordia sous la direction de Mario Weigel ont accueilli le public avant de faire place à un spectacle réalisé par Monsieur Henri Fritsch et interprété par quelques enfants de

l'école de Waldighoffen accompagnés de leur institutrice Madame Linda Boeglin. Des scénettes autour du thème du papillon, comprenant des poèmes et des textes écrits par le poète local Nathan Katz ont ravi l'assemblée.

Dans son discours le Maire Jean-Claude Schielin a salué le public et l'ensemble des personnalités présentes en remerciant tous les intervenants ayant contribué à la réalisation de cette œuvre :

Monsieur Etienne Mary, ferronnier d'art dont le talent mérite d'être salué pour avoir su mettre en œuvre avec magie la réalisation du projet, Monsieur Roland Enderlin, directeur de l'entreprise Rockemann, qui a conçu l'aménagement, la plateforme de la structure et la création de l'étendue d'eau, Monsieur Noël Adam, président directeur général de Sundgau Compost pour la fourniture des copeaux, Monsieur Frédéric Erb et l'équipe des ouvriers communaux pour la finition des abords. C'est grâce à l'implication d'Eric Walch, adjoint à la culture, et aux artisans locaux que ce projet a pu voir le jour.

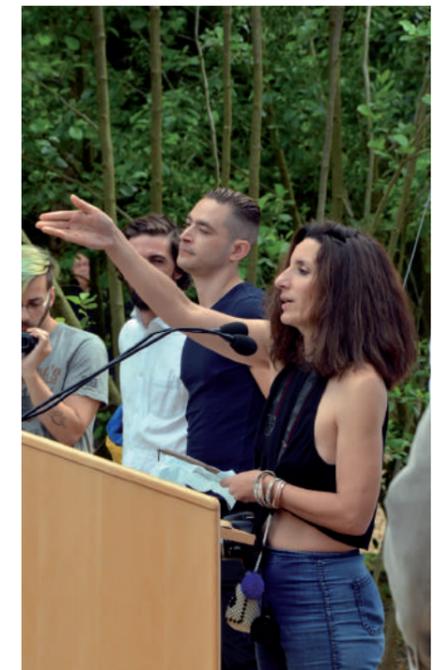
« Papillon est une œuvre de réussite collective au niveau de notre bourg grâce au talent des artisans locaux. »

La métaphore de la « Stuba » ou « Stuba » a vu se créer ici ou là , au détour d'un bois ou au bord d'une allée cyclable, des structures et autres compositions contemporaines qui célèbrent les paysages sundgaviens au travers des thèmes de l'eau, du vivre-ensemble, de la construction durable et du patrimoine local.

Être réunis autour d'une œuvre joyeuse, c'est aussi célébrer l'art, donc la culture. Dans le domaine du goût, il y a de la place pour toutes les appréciations, car c'est aussi cela une inauguration, chacun d'entre nous a un jugement à forger et ensuite à faire partager, en étant à la fois ouverts et entiers.»



«La Stuba était la pièce à vivre de la maison sundgavienne traditionnelle. C'est dans ce lieu de rassemblement et d'échanges que la langue, les contes, l'histoire et la cuisine, en somme la culture du territoire, se forgeait et se partageait.»



Les Grands Anniversaires du 2^{ème} Semestre 2016



JUILLET

- 16/07/29 Monsieur **WEIGEL** André, 87 ans
- 18/07/34 Monsieur **BOEGLIN** Robert, 82 ans
- 20/07/27 Madame **BURGER** épouse **GROELL** Suzanne, 89 ans
- 26/07/38 Monsieur **MUNCH** Joseph, 78 ans
- 29/07/36 Madame **MONTFORT** épouse **ZIMMERMANN** Marthe, 80 ans
- 29/07/34 Monsieur **ZELLER** Etienne, 82 ans

AOÛT

- 01/08/39 Madame **KUBLER** épouse **SCHMITT** Geneviève 77 ans
- 04/08/39 Madame **HOFF** épouse **HENGY** Jeanne 77 ans
- 07/08/32 Madame **SPRINGINSFELD** épouse **GROSHEITSCH** Marie-Louise 84 ans
- 16/08/36 Madame **HOFF** épouse **GUGEL** Marguerite 80 ans
- 17/08/36 Monsieur **KOCH** Walter 80 ans
- 20/08/36 Monsieur **LITZLER** Georges 80 ans
- 28/08/28 Madame **BURGER** épouse **BAEURLIN** Marguerite 88 ans
- 28/08/36 Monsieur **SCHMITT** Elmar 80 ans



SEPTEMBRE

- 04/09/35 Madame **FRELECHOUX** Marguerite 81 ans
- 07/09/36 Monsieur **BURGET** Albert 80 ans
- 08/09/34 Monsieur **ERB** Marius 82 ans
- 11/09/30 Monsieur **HENLIN** Paul 86 ans
- 14/09/24 Madame **KEPPI** épouse **FLEURY** Eugénie 92 ans
- 18/09/30 Monsieur **MUNCK** Gérard 86 ans
- 18/09/40 Madame **SCHADWINKEL** épouse **EGGENSPIELER** Ursule 76 ans
- 21/09/41 Monsieur **WALCH** Paul 75 ans
- 22/09/27 Madame **HABY** épouse **SCHUR** Mireille 89 ans
- 23/09/34 Monsieur **BAEURLIN** Antoine 82 ans
- 26/09/40 Madame **VETTER** épouse **MUNCH** Liliane 76 ans
- 26/09/39 Monsieur **CATHALA** Pierre 77 ans
- 26/09/41 Monsieur **PERREY** Pierre 75 ans
- 28/09/38 Monsieur **WALCH** Jean-Paul 78 ans



OCTOBRE

- 01/10/41 Monsieur **SCHMITT** François 75 ans
- 02/10/26 Madame **METZGER** épouse **ZELLER** Marie-Thérèse 90 ans
- 07/10/19 Madame **FREY** épouse **MULLER** Jeanne 97 ans
- 11/10/33 Madame **MISLIN** épouse **ERB** Marie 83 ans
- 13/10/37 Madame **WALKOWIAK** épouse **GUSSY** Marie-Louise 79 ans



- 20/10/34 Madame **PERES-MARTIN** épouse **AGOSTINHO** Maria 82 ans
- 24/10/28 Madame **KUBLER** épouse **GISSINGER** Agathe 88 ans
- 27/10/27 Madame **BOHRER** épouse **GSCHWIND** Germaine 89 ans
- 29/10/33 Madame **BACCUS** épouse **LAQUESTE** Monique 83 ans

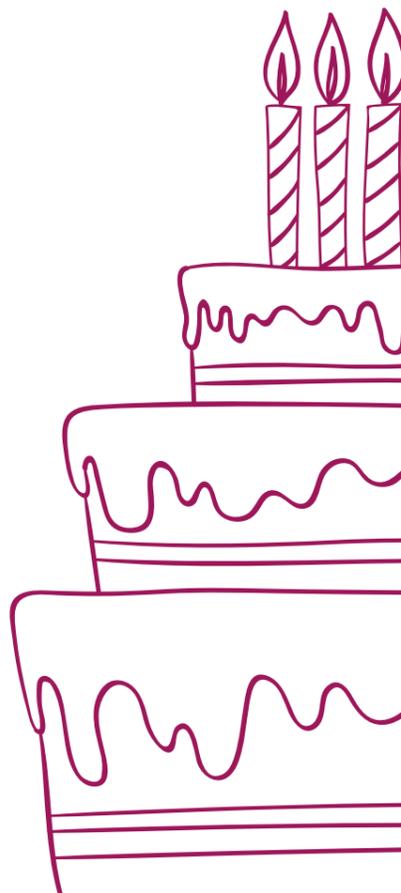
NOVEMBRE

- 02/11/30 Madame **RAPPENECKER** épouse **KUBLER** Marie-Thérèse 86 ans
- 03/11/41 Monsieur **WISS** Jean 75 ans
- 07/11/24 Monsieur **HENLIN** Henri 92 ans
- 07/11/20 Monsieur **SPRINGINSFELD** Victor 96 ans
- 08/11/29 Madame **BURGER** épouse **HENLIN** Georgette 87 ans
- 09/11/40 Monsieur **SCHLICKLIN** Erwin 76 ans
- 09/11/27 Monsieur **GRAUSSE** René 89 ans
- 13/11/28 Monsieur **GLANTZMANN** Henri 88 ans
- 19/11/26 Madame **BAURLIN** Marie-Louise 90 ans
- 19/11/41 Madame **KRNDIJA** épouse **ZDRAVKOVIC** Desanka 75 ans
- 26/11/40 Monsieur **JACQUEMOND** Martin 76 ans
- 28/11/31 Madame **ENDERLIN** épouse **SPECKLIN** Colette 85 ans



DÉCEMBRE

- 10/12/25 Monsieur **BRUNNER** Charles 91 ans
- 12/12/39 Monsieur **BISTOLFI** Gérard 77 ans
- 14/12/40 Madame **STOLZ** épouse **HEINIS** Odile 76 ans
- 16/12/34 Madame **NUSSBAUMER** épouse **ANDELFINGER** Solange 82 ans
- 19/12/41 Madame **PETER** épouse **STEHLIN** Monique 75 ans
- 21/12/28 Monsieur **GISSINGER** Charles 88 ans
- 21/12/34 Monsieur **PAFF** André 82 ans
- 23/12/21 Madame **RENKER** épouse **DENNY** Jeanne 95 ans
- 25/12/32 Madame **BLONDE** Jeanne 84 ans
- 26/12/ 41 Monsieur **ANDELFINGER** André 75 ans



L'État Civil - 1^{er} semestre 2016



DÉCÈS

- Le 11 janvier 2016 **Madame EGLIN veuve LABORDE Hélène**, à l'âge de 95 ans
- Le 28 janvier 2016 **Madame AUGUSTIN épouse SCHILL Jeanne**, à l'âge de 71 ans
- Le 13 février 2016 **Madame MULLER veuve LITZLER Jeanne**, à l'âge de 94 ans
- Le 15 avril 2016 **Monsieur TEIGNE Patrick**, à l'âge de 65 ans
- Le 03 juin 2016 **Madame REGER veuve SCHAFFHAUSER Marie-Louise**, à l'âge de 89 ans
- Le 03 juin 2016 **Monsieur WITTIG Jérôme**, à l'âge de 87 ans
- Le 04 juin 2016 **Madame BUESSLER veuve BINDER Marguerite dite Alphonsine**, à l'âge de 88 ans
- Le 08 juin 2016 **Monsieur PENAR Joseph**, à l'âge de 91 ans
- Le 27 juin 2016 **Monsieur WALLISER Marcel**, à l'âge de 96 ans



MARIAGES

- Le 12 décembre 2015 **Sébastien POZZA et Caroline KUNTZ**
- Le 14 mai 2016 **Daniel RIETH et Jennifer WOLFF**
- Le 02 juillet 2016 **Mathieu FISCHER et Mallory MULLER**



NAISSANCES

- Le 22 décembre 2015 **Ethan ANDELFINGER**, de **Arnaud ANDELFINGER et Sandra VATERLAUS**
- Le 16 janvier 2016 **Loïs PARMENTIER**, de **Frédéric PARMENTIER et Marie HOHL**
- Le 09 février 2016 **Mattia POZZA**, de **Sébastien POZZA et Caroline KUNTZ**
- Le 17 février 2016 **Mila KRNDIJA**, de **Valentin KRNDIJA et Sanja NJEZIC**
- Le 28 février 2016 **Amélia JENN**, de **Frédéric JENN**
- Le 03 mars 2016 **Léa SCHUR**, de **Fabrice SCHUR et Julie CHRISTEN**
- Le 10 mars 2016 **Antonin PRIEM**, de **Jerry PRIEM et Priscillia TISON**
- Le 26 mars 2016 **Ethan LITZLER**, de **Romuald LITZLER et Line GISSINGER**
- Le 03 mai 2016 **Emma ROHR**, de **Yann ROHR et Sonia DIRRIG**
- Le 21 mai 2016 **Loan NGUYEN**, de **Jonathan NGUYEN et Coralie KRAEHENBUHL**

Nous avons également la joie de vous annoncer la naissance d'**Eva Ribstein** le 8 mai 2016, fille de Stéphanie Ribstein, notre secrétaire de Mairie.

La Municipalité a visité nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à quelques habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



Monsieur Henri Schill
80 ans



Madame Géraldine Doubs
80 ans



Madame Irène Schwob
80 ans



Madame Marie-Thérèse Hebinger
85 ans



Madame Irma Schmitt
80 ans



Madame Marlène Brand
85 ans



Monsieur Pierre Sparapan
85 ans

La vie à l'école

Une nouvelle année scolaire se termine. Elle a été riche en apprentissages mais aussi en projets de tout genre pour les enfants du groupe scolaire :

LA DÉCOUVERTE DES VOLCANS

« Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 sont parties à la découverte des volcans d'Auvergne... Au programme : excursions, visites, randonnées dans la Chaîne des Puys, dans le massif volcanique du Sancy, autour d'un lac volcanique, visite guidée du Parc de Vulcania, découvertes de sources chaudes autour de la Bourboule... une semaine riche en apprentissages et en expériences inoubliables! »

Christelle Matijasic et Delphine Roch



L'ALIMENTATION



« Au mois de juin, la classe des CE2 CM1 et CM2 bilingues a finalisé son projet autour de l'alimentation en élaborant différentes recettes et en partageant des moments conviviaux. En effet, nous avons réalisé des crêpes, puis nous avons partagé un petit déjeuner franco-allemand et pour finir nous avons préparé un apéritif à l'école en réalisant un Fandango aux fruits. C'était une super semaine! »



Linda BOEGLIN

NOTRE JUS DE RAISIN



La classe de PS/MS/GS monolingue a fabriqué du jus de raisin. Après un travail sur les vignes et le raisin, nous avons pressé notre propre jus de raisin. Une fois les grains de raisin décrochés des grappes, nous les avons pressés avec des presseurs et beaucoup de force. Après l'effort, le réconfort !

Nous avons trinqué avant de se régaler en dégustant ce délicieux nectar.

DES VERS DE TERRE ET DES ESCARGOTS CHEZ LES PETITS-MOYENS BILINGUES

En partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, nous avons participé à un projet autour des déchets et du compost. Nous avons compris l'importance de la présence des « petites bêtes » tels que les vers de terre et les escargots dans le jardin. Après avoir observé quelque temps le travail des vers de terre dans un lombricarium, nous avons installé une escargotière dans laquelle nous avons placé deux escargots de Bourgogne, trois escargots des jardins et un Petit-Gris. Nous observons leur vie, leurs déplacements, leur alimentation etc ... Il se peut que dans quelques jours, nous assistions à une ponte...



Cindy Besada

CLASSE VERTE AU FELDBERG

Les classes de CP/CE1 bilingue et monolingue sont parties en classe de découverte au Feldberg en Forêt Noire.

Malheureusement le soleil n'était pas au rendez-vous, mais les moments passés tous ensemble resteront de beaux souvenirs pour chacun d'entre nous

Die zweisprachige-und-französische Klassen der CP/CE1 haben eine Klassenfahrt auf dem Feldberg im Schwarzwald gemacht.

Das Wetter war leider schlecht, aber diese Woche, die wir zusammen verbracht haben, wird für jeden von uns in schöner Erinnerung bleiben.

Mesdames Hagenbach et Siedle



LA RÉCOLTE DES RADIS



Die Mittleren haben im Garten gearbeitet !
Am 17. Juni konnten sie die ersten Radieschen ernten.

VISITE AU CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

Au mois de mai, la classe de CP-CE1 bilingue est allée visiter le château du Haut –Koenigsbourg à Orschwiller.

Les élèves ont traversé la cour intérieure, ont visité les cuisines et sont montés par l’escalier hexagonal pour se rendre aux logis des seigneurs. Tout au long de la visite, Benoît, notre guide, a emmené la classe à la découverte des blasons du château. Il leur a ensuite proposé de réaliser un blason selon les règles de l’héraldique. Puis, ils ont traversé le jardin en passant par un pont-levis et se sont dirigés vers le grand bastion, qui offre une vue magnifique sur l’Alsace, les Vosges et la Forêt-Noire.

Le grand bastion : la classe pose devant une copie d’un canon du XVI^e siècle.



LES DERNIÈRES NOUVELLES DE NOTRE GROUPE SCOLAIRE

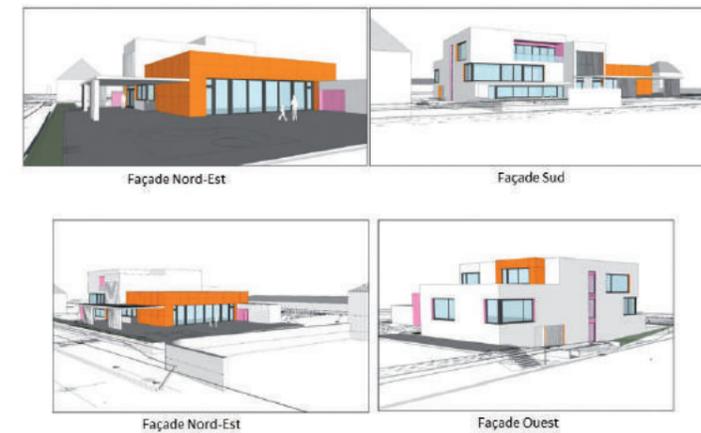
Notre groupe scolaire compte actuellement 196 enfants répartis dans 8 classes : 3 classes de Maternelle et 5 classes à l’école primaire. Une menace de fermeture de classe pesait depuis le mois de mars sur l’une des trois classes de maternelle. Suite à l’inscription de plusieurs élèves cette fermeture a été annulée en juin dernier pour le plus grand soulagement des parents et élus.

Madame Delphine Roch, directrice du groupe scolaire depuis 2008, rejoindra l’école primaire de Blotzheim dont elle prendra la direction en septembre prochain.

Monsieur le Maire et son équipe municipale remercient Madame Roch pour toutes ses actions et son dévouement au sein de notre établissement scolaire. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa vie professionnelle.



La construction du péricolaire



En séance du 3 décembre 2015 le conseil communautaire a retenu à une large majorité la commune de Waldighoffen pour la construction du Péricolaire.

La structure a été conçue par le cabinet d’architecture Topic de Mulhouse. Elle sera construite à côté de l’école élémentaire et du forum à Waldighoffen.

La présentation de ce nouveau complexe a été faite par Christophe Baumlé, vice-président, chargé de la jeunesse. Le futur péricolaire aura une capacité d’accueil de 90 enfants. Ils pourront se mouvoir dans un espace de 1100 m² avec une emprise au sol de 500 m². L’emprise du terrain est de 1460 m² dont 689 m² de bâti. Les enfants bénéficieront d’une cour de 252 m² et d’un préau de 105 m². La surface extérieure sera de 473 m² dont un espace vert de 193 m². La structure sera financée à 75% par des subventions émanant de la CAF, de la DETR et de l’Etat.

Le terrain est mis à disposition par la commune qui prendra également en charge l’aménagement de l’allée Nathan Katz. La construction débutera au courant du mois d’octobre.



Expo-photos



DU CERCLE D'HISTOIRE...

Les 24 & 25 SEPTEMBRE 2016

Le Cercle d'Histoire vous propose sa traditionnelle expo-photos 'Bin ich das'.

Seront mis à l'honneur cette année : Les militaires à Waldighoffen et la vie de ses habitants aux environs de la première guerre mondiale à travers de nombreuses photos. Une « bataille » a eu lieu à Waldighoffen le 24 septembre 1914 près du cimetière et sur les hauteurs du village. Nous vous ferons partager les résultats de nos recherches. L'expo sera complétée par de nouvelles photos de classe, de mariages, de communions, ...



L'été est une période de rangement, si des objets de la vie courante vous encombrent et vous ne savez qu'en faire, pensez à nous ! Nous saurons les mettre en valeur dans notre petit « musée ».



Pour enrichir notre photothèque nous serions heureux si vous nous prêtiez dès à présent des photos afin de les scanner. Vous pouvez les apporter à Joseph Haas tél. 03 89 07 92 01 pour convenir d'un rendez-vous afin de les numériser. Ceci ne prend que peu de temps et vous repartirez avec vos photos.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

proposée par la gendarmerie

Pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie proche de chez vous. Les gendarmes organisent des rondes de contrôle.

Les gendarmes des brigades d'ALTKIRCH et DURMENACH mettent en place

L'opération Tranquillité vacances

C'est simple : vous signalez votre absence lors de vos vacances et pendant cette période les gendarmes passent régulièrement à votre domicile pour vérifier que tout se passe bien chez vous. Un moyen efficace de dissuader les voleurs ...

C'est un service gratuit que les forces de l'ordre offrent à toute la population.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire que vous trouverez sur le site de la commune ou ci-après et de le faire parvenir à la gendarmerie près de chez vous.

De plus

N'affichez pas vos dates d'absences à l'extérieur de la maison pour en informer vos visiteurs. Evitez d'annoncer votre départ en vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

- Faites régulièrement relever votre courrier par une personne de confiance ou faites-le suivre sur votre lieu de vacances.
- Demandez à un voisin, un ami ou une personne de votre famille de venir ouvrir et refermer les volets.
- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battant.
- Créez de la vie dans votre maison (lumière, radio, etc...) à l'aide de programmeurs.





**OPERATION
TRANQUILLITE – VACANCES**



DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : -----
Commune concernée : -----

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ----- Prénom : -----

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ----- Ville : -----

PERIODE D'ABSENCE

Du : ----- Au : -----

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

Maison Appartement

Etage : ----- N° de Porte : ----- DIGICODE : -----

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? -----

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ----- Prénom : -----

CP : ----- Ville : -----

Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? -----

----- Courriel : -----@-----

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : -----

Signature du demandeur :

Attention canicule

Les bons gestes face à la canicule

Même si le soleil est pour le moment timide et se fait attendre, il ne doit pas nous surprendre. Les pics de chaleur de 2003 avaient provoqué un grand nombre de décès. Pour ne pas que cet épisode tragique se reproduise, l'Etat a mis en place un Plan de prévention canicule. En fonction des indications (4 couleurs pour 4 niveaux) de la carte de vigilance météorologique, l'Etat déclenche les actions correspondantes.

Vos proches partent en vacances, vous êtes seuls durant plusieurs jours et vous êtes sensible à la chaleur, n'hésitez pas à vous signaler en Mairie.

NIVEAU 1 : VEILLE SAISONNIÈRE

Sensibiliser...

Le niveau 1 correspond à une couleur verte sur la carte de vigilance météorologique. Quelle que soit la chaleur annoncée, il est activé automatiquement du 1er juin jusqu'au 31 août. Les services publics vérifient alors le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte et doivent informer la population de l'ouverture du registre de solidarité. Ils sensibilisent les habitants aux risques liés à la canicule et informent sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur.

NIVEAU 2 : AVERTISSEMENT CHALEUR

Préparer...

Il correspond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Ce niveau est un avertissement, il permet la préparation de la montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé. Tous les services sanitaires sont sur le pied de guerre...

NIVEAU 3 : ALERTE CANICULE

Agir...

L'alerte canicule est déclenchée par le préfet de département sur la base de la carte météorologique (passage à l'orange). Celui-ci prend alors toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène : actions de communication visant à rappeler les gestes de prévention individuelle à mettre en oeuvre (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...), déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des soins ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

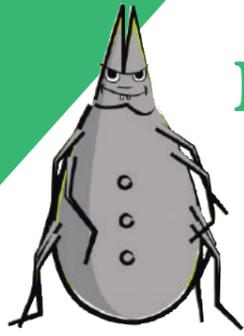
Canicule : les précautions à prendre

- Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).
- Boire au minimum **2 litres d'eau** par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.
- S'habiller de vêtements aux **tissus clairs**, légers et naturels. À l'extérieur, porter casquette ou chapeau.
- Rechercher les endroits **frais et à l'ombre**.
- Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour **laisser pénétrer la fraîcheur**.
- Se rafraichir régulièrement à l'aide d'un **brumisateur** ou en prenant une **douche**.
- Ne pas hésiter à **demander de l'aide** (parent, voisin, médecin).
- Passer, si possible, **2-3 heures par jour** dans un **endroit frais** (supermarché...)

NIVEAU 4 : MOBILISATION MAXIMALE

Mobiliser...

Ce niveau correspond à la carte de vigilance rouge de l'alerte de Météo France. Il est déclenché par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la Santé et du ministre de l'Intérieur. La canicule est alors reconnue exceptionnelle, très intense et durable avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités...). La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés. Même si le soleil joue à cache-cache cet été, restez vigilants !



La tique! EN QUESTION

Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs très importants de maladies en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante (environ 3000 cas par an).

Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus et les prairies. On en trouve aussi dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins. Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage.

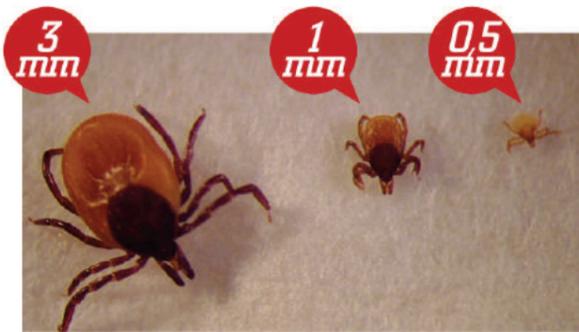


Photo : N. Boulanger,
Faculté de Pharmacie de Strasbourg

Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés, oiseaux... le promeneur) postée sur des herbes ou dans le tapis végétal (feuilles mortes), puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'animal ou l'homme, elle s'accroche sur lui.

Elle cherche ensuite à piquer préférentiellement les zones de peau humide (pli des genoux, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu...) La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines permettant à la tique de rester fixée dans la peau.

Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade. Mais attention ! Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent cependant pas une tique de se faufiler en dessous. De même, l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne protège pas totalement d'une piqûre (aucun produit n'est efficace à 100%).

Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit pour l'extraire.

Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines). En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter son médecin traitant.

IMPORTANT...

- Plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de maladie augmente.
- S'inspecter minutieusement tout le corps au retour de chaque promenade.
- Enlever la tique le plus précocement possible est primordial,
- Désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains

Déplacement de la tour Eiffel

Début juin la tour Eiffel, symbole du « Petit Paris » a été replacée au centre du village par les employés municipaux





Responsable de la publication: les membres du groupe de communication:
Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer
Conception graphique - mise en page - impression: **ADVisuel**